

blissement de ce concordat, au moyen duquel les catholiques acquerraient une influence qui alarmait les protestans.

Que peut, que doit faire le roi en cette occurrence ? Telle est la question que pose un journal hollandais catholique, dans son numéro du 17 avril ; et il la résout en ces termes :

“ Quoique Sa Majesté puisse se tenir assurée qu'à tout événement ses sujets catholiques, et par conséquent à peu près la moitié de la nation entière, sont décidés à défendre sa personne sacrée et les droits de sa couronne, ils ne considèrent pas cependant l'exécution immédiate du concordat comme d'une importance assez majeure pour que, dans ce seul intérêt, on doive faire périliter la paix publique.

“ Nous répétons donc la demande, qu'il plaise à Sa Majesté de faire respecter la liberté de l'enseignement. Qu'elle accorde des écoles particulières aux catholiques ! C'est pour eux, dans l'intérêt de leur croyance et des mœurs de leurs enfans, une question *vitale* : c'est un point sur lequel ils ne *peuvent* et ne *veulent* pas composer. Cette détermination est positive : elle est partagée par tous les catholiques, quelle que soit la position sociale qu'ils occupent.

“ Puisse donc Sa Majesté, pour apaiser les protestans, surseoir à l'exécution de ce concordat auquel ils s'opposent d'une manière si menaçante ; mais puisse-t-elle en même temps nous délivrer de ce joug intolérable qui pendant vingt-cinq ans a pesé sur nous, que nous avons en horreur, et que nous maudissons comme destructeur de notre foi ! Puisse ainsi notre roi juste et équitable contenter les deux fractions de son peuple et rétablir l'union si malheureusement froisée par les intrigues !”

BIBLIOGRAPHIE.

M. Edouard Alletz, auteur de la pièce de vers qui commençait notre dernier cahier, vient de publier un recueil de ses poésies, sous ce titre : *Esquisses poétiques de la vie*, en 2 vol. in-32. Le but que s'est proposé l'auteur est de transporter dans le divin langage des vers les sublimes peintures de la vie de Jésus-Christ et les enseignemens de la sagesse méditant sur la destinée humaine. Cette publication paraît devoir ajouter à la réputation que s'est acquise M. Alletz par un précédent ouvrage intitulé : *Esquisses de la souffrance morale*.

Toutes les *Esquisses* ne se ressemblent pas. On se rappelle que, voilà quelques mois, M. de Lamennais publia, lui aussi, une *Esquisse*, mais une *Esquisse de philosophie* ; celle-là n'était au fond que l'œuvre d'un philosophe en délire, presque l'œuvre d'un panthéiste. Or, à la suite des réfutations qui en ont été faites dans le tems, par les journaux religieux, voilà que M. l'abbé Peltier vient d'en publier une autre dans un volume in-8. intitulé *M. DE LAMENNAIS réfuté par lui-même*. Cet ouvrage est fort de conclusions et mérite aussi d'être lu.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, PTRE. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL:
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.